

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 730 du 10 NOV. 2011

Fixant la liste des modules du cursus de première année  
En vue du diplôme de Docteur en Pharmacie

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,**

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur,
- Vu le décret présidentiel n° 10-149 du 14 Joumada Ethania 1431 correspondant au 28 mai 2010 portant nomination des membres du Gouvernement,
- Vu le décret exécutif n°94-260 du 19 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 27 Août 1994 fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 août 2033 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université,
- Vu le décret exécutif n°71-216 du 25 août 1971, modifié et complété, portant organisation des études en vue de l'obtention du diplôme de pharmacien.

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : le présent arrêté a pour objet de fixer la liste des modules du cursus de la première année en vue de l'obtention du diplôme de Docteur en Pharmacie conformément à l'annexe du présent arrêté.

**Art. 2** : Le Directeur de la Formation Supérieure Graduée et les doyens des facultés de médecine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.



ANNEXE

Liste des modules du cursus de 1<sup>ère</sup> année de docteur en pharmacie

Modules	Cours	TD/TP	Total	Coefficients
Biomathématiques, Informatique et Bio statistiques	60	20	80	1
Chimie Pharmaceutique Générale	60	20	80	1
Chimie Pharmaceutique Organique	80	40	120	1
Biologie Cellulaire	80	40	120	1
Physique Pharmaceutique	30	20	50	1
Biologie Végétale	40	20	60	1
Anatomie Fonctionnelle Descriptive et Fonctionnelle, Physiologie	60	20	80	1
Sciences Humaines : Histoire de la pharmacie et galénique, Méthodologie	60	20	80	1
Langues : -renforcer la maîtrise de la langue de travail (français) -implanter la langue scientifique (anglais)	60		60	1
<b>Total</b>	<b>580</b>	<b>200</b>	<b>730</b>	<b>9</b>
Stage	50	Bonification		

